

LE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 09 juillet 2021

Date de convocation : 05 JUIN 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt et un, le neuf juillet, 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Kohli, en séance publique, sous la présidence de M DUPREY Thierry, Maire

Présents :

Messieurs : T DUPREY – P BRUMARD – D HEBERT – P VAUCHEL – S DENEUVE – R DESCHAMPS

Mesdames : - A OLIVIER – M BROCHET – C LEWIN – V SEBIRE – L CADINOT

Absents/excusés : – S DELAUNE – M MORVAN-FIERVILLE – JM RENAULT – S LACHERAY

Monsieur Pascal BRUMARD est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

I/MATERIEL INFORMATIQUE – ECOLE PRIMAIRE

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les différents devis reçus pour l'acquisition et la mise en service de matériel informatique pour les 3 classes primaires

Après étude des devis, monsieur le maire propose de retenir la proposition de Rex-Rotary (3 tableaux numériques, 3 pc portables, 1 pc fixe et 10 tablettes) pour un montant HT de 15 451.20 soit 18 541.44TTC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal

- Retient la proposition de Rex-Rotary pour un montant HT de 15 451.20 soit 18 541.44TTC.
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2021
- Dit que le matériel devra être installé pour la rentrée scolaire de septembre 2021
- Autorise le maire à signer tout acte relatif à ce dossier

II/ REVISION DES TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE

Monsieur le maire propose à l'assemblée de simplifier la tarification du service de garderie périscolaire, de pratiquer un tarif à la présence (1 présence équivaut à une demi-journée) et propose les tarifs suivants :

- D'1 à 9 présences : 2€ la présence
- De 10 à 14 présences : forfait 1 de 20€
- De 15 à 19 présences : forfait 2 de 30€
- A partir de la 20^{ème} présence : forfait 3 de 40€

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal fixe les tarifs ci dessus pour la garderie périscolaire, applicable au 1^{er} septembre 2021 :

III/ SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE COLLEVILLE/ANGERVILLE

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir été sollicité par le président de l'association sportive Colleville/Angerville pour le versement de la subvention annuelle.

Monsieur le Maire propose de verser la somme de 1 800€ (mille huit cent euros).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal

- Décide d'allouer une subvention de 1800€ (mil huit cent euros) pour l'année 2021 à l'association sportive Colleville/Angerville

IV/ ACQUISITION D'UNE CHAUDIERE – ECOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les différents devis reçus pour l'acquisition d'une nouvelle chaudière pour l'école maternelle.

Après étude des devis, monsieur le maire propose de retenir la proposition de l'entreprise LAMBERT pour un montant HT de 4 358.00 soit 5 229.60TTC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal

- Retient la proposition de l'entreprise LAMBERT pour un montant HT de 4 358.00 soit 5 229.60TTC.
- Autorise le maire à signer tout acte relatif à ce dossier

V/ PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le maire informe l'assemblée de la nécessité d'augmenter la quotité horaire de 4 agents exerçant les tâches d'entretien des locaux, service de cantine, de garderie.

Il propose d'augmenter, au 1^{er} septembre 2021, les postes comme ci-dessous, d'adopter le tableau des effectifs qui en découle et de recruter contractuellement pour les emplois dont la quotité de travail est inférieure à 50%

Poste actuel	Temps travail actuel	Proposition au 01/09/2021
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	28/35 ^{ème}	29.5/35 ^{ème}
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	25/35 ^{ème}	26.5/35 ^{ème}
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	17.5/35 ^{ème}	19/35 ^{ème}
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	12/35 ^{ème}	14/35 ^{ème}

Tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2021

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
FILIERE ADMINISTRATIVE Adjoint administratif	C	1	35 heures
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	C	1	22.25 heures
FILIERE TECHNIQUE Adjoint technique territorial ppal 2 ^{ème} classe	C	1	29.5 heures
Adjoint technique territorial	C	3	35 heures
		1	20 heures
		1	16 heures
		1	26.5 heures
		1	19 heures
TOTAL		1	14 heures
		11	

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil valide les augmentations de temps de travail comme décrit ci-dessus, et adopte le tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2021 et autorise le maire à procéder à un recrutement contractuel pour les emplois dont la quotité de travail est inférieure à 50% (article 3-3-4^o de la loi 84-53 du 26 janvier 1984).

QUESTIONS DIVERSES

Vélo Club : nous avons reçu une demande pour que une course cycliste dans notre village le 11 septembre prochain. Le conseil est d'accord pour accueillir cette manifestation mais ne la subventionnera pas.

Commission communication : présentation de l'ébauche de présentation du village faite par la commission. Les conseillers sont admiratifs du travail effectué.

Le concours des photos est clos. Les prix seront remis ultérieurement.

Vie communautaire : les réunions ont lieu en visioconférence ce qui limite les échanges.

La séance est close à 22h45